

Séance du 7 février 2019 à 19 heures

Le sept février deux mille dix-neuf, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni dans la commune de Douelle sous la Présidence de Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE, Président.

Etaient présents les membres titulaires suivants : (43)

M. LABRO Didier (Arcambal), M. PARNAUDEAU Willy (Boissières), M. RAFFY Gilles (Bouziès), M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc (Cahors), M. MUNTE Serge (Cahors), Mme LASFARGUES Geneviève (Cahors), M. SIMON Michel (Cahors), M. BOUILLAGUET Vincent (Cahors), Mme LENEVEU Hélène (Cahors), M. SAN JUAN Alain (Cahors), Mme BOYER Noëlle (Cahors), M. TESTA Francesco (Cahors), M. Bernard DELPECH (Cahors), Mme LOOCK Martine (Cahors), Mme BONNET Catherine (Cahors), M. MAFFRE Jean-Luc (Cahors), Mme RIVIERE Brigitte (Cahors), Mme MARTY Lucienne (Cahors), M. TULET André (Cahors), M. DUJOL Jean-Paul (Calamane), M. TAILLARDAS Claude (Catus), M. PEYRUS Guy (Cieurac), M. JOUCLAS Guy (Crayssac), Mme LANES Bénédicte (Douelle), Mme VALETTE Roselyne (Fontanes), M. GUILLEMOT Jean-Luc (Francoulès), M. MOLINIE Romuald (Gigouzac), M. JARRY Daniel (Labastide-Marnhac), Mme ARNAUDET Véronique (Lamagdelaine), M. MOUGEOT Jean-Paul (Le Montat), Mme SIMON-PICQUET Agnès (Les Junies), M. REIX Jean-Albert (Lherm), M. PRADDAUDE Jean-Paul (Mechmont), M. DIZENGREMEL Ludovic (Mercuès), M. GALTHIE Jean-Noël (Montgesty), Mme DESSERTAINE Brigitte (Nuzéjols), Mme ROUAT Géraldine (Pradines), M. STEVENARD Daniel (Pradines), Mme HILT Martine (Pradines), M. LIAUZUN Christian (Pradines), M. MIQUEL Gérard (St Cirq Lapopie), M. GILES Jérôme (St Géry – Vers), M. PECHBERTY Jean-Jacques (Tour de Faure).

Etaient présents les membres suppléants en lieu et place des titulaires : (4)

M. ANNES Jean-Pierre (Bellefont-La Rauze), Mme MARTIN Caroline (Caillac), M. REDOULES Matthieu (Espère), M. BABOULENE Morgan (Trespoux-Rassiels).

Etaient excusés ou absents les membres titulaires suivants : (25)

Mme FOURNIER Martine (Bellefont-La Rauze), M. SEGOND Dominique (Cabrerets), Mme LAGARDE Geneviève (Cahors), Mme BOUIX Catherine (Cahors), Mme FAUBERT Françoise (Cahors - procuration donnée à Mme BOYER), M. SINDOU Géraud (Cahors), Mme HAUDRY Sabine (Cahors), M. COLIN Henri (Cahors - procuration donnée à M. VAYSSOUZE-FAURE), Mme DUPLESSIS-KERGOMARD Elise (Cahors), M. COUPY Daniel (Cahors – procuration donnée à M. SIMON), M. DEBUISSON Guy (Cahors), Mme CHANUT STOEFLER Sylvie (Cahors), M. TILLIE Christophe (Cahors), Mme BESSOU Evelyne (Cahors – procuration donnée à Mme BONNET), M. CASTANG Stéphane (Cahors), M. TILLOU José (Caillac), M. PETIT Jean (Espère), M. CANCEIL Philippe (Labastide du Vert), Mme CALLAS Béatrice (Maxou), M. CHATAIN Thierry (Pontcirq), M. MARRE Denis (Pradines – procuration donnée à Mme HILT), M. FIGEAC Philippe (St Denis Catus), M. FERNANDEZ Pierre (St Médard), M. GILBERT Joël (St Pierre Lafeuille), M. LAVAU Pascal (Trespoux-Rassiels).

Procurations : 5

AR PREFECTURE

046-200023737-20190207-12_07_02_2012-DE
Reçu le 19/02/2019

Secrétaire de séance : Romuald MOLINIE

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

Direction : Prospective territoriale

Objet : Réfection du plateau sportif extérieur du complexe Pierre-Ilbert – plan de financement prévisionnel

A été adopté à l'unanimité

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS**

Séance du 7 février 2019
Rapporteur : Michel SIMON

Direction : Prospective territoriale

Objet : Réfection du plateau sportif extérieur du complexe Pierre-Ilbert – plan de financement prévisionnel

Vu les statuts en vigueur de la Communauté d'agglomération du Grand Cahors et notamment sa compétence :

« 2-5- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements sportifs d'intérêt communautaire :

2-5-3- Actions permettant l'accès à la pratique sportive :

Critères de l'intérêt communautaire :

- création et gestion de halles de sports et de complexes sportifs développés sur une même unité foncière autour d'une halle de sports répondant aux critères cumulatifs suivants :

- > équipements dédiés principalement aux activités sportives pratiquées dans le temps scolaire,*
- > équipements revendiquant des usagers de la majorité des communes de la communauté,*
- > complexe multi sports permettant la pratique d'au moins sept activités différentes et accueillant des compétitions régulières reconnues par le CIO/CDOS.*

Compte tenu des critères définis, sont déjà d'intérêt communautaire :

- le Complexe sportif Pierre-Ilbert »

Mesdames, Messieurs,

Le plateau sportif du complexe Pierre-Ilbert situé à Cahors regroupe à ce jour un terrain de handball et trois terrains de basketball. Il est utilisé prioritairement par les établissements scolaires du quartier de Terre rouge (Lycée Gaston-Monnerville, Collège Olivier-de-Magny et Ecole primaire Lucien-Benac) dans le cadre des activités sportives obligatoires d'enseignement. En accès libre, le plateau sportif est également utilisé, en dehors de sa fréquentation par les élèves, par le grand public dont les résidents de Terre rouge, nouveau quartier prioritaire de la politique de la ville sous compétence du Grand Cahors.

Aménagé dans les années 1980, le plateau sportif ne répond aujourd'hui plus aux normes définies pour l'éducation physique scolaire et pose des problèmes en terme de sécurité. Les dégradations actuelles représentent des dangers pour les élèves et nuisent par ailleurs à l'attractivité de l'équipement.

Dans le cadre de son programme global d'amélioration et de mise en conformité des installations sportives, le Grand Cahors souhaite réaménager ce plateau sportif afin de le rendre conforme aux règles de sécurité et de répondre aux besoins des utilisateurs.

Conçu en collaboration avec les professeurs d'éducation physique, le projet du Grand Cahors consiste à resurfer l'ensemble du plateau sportif et à créer des massifs pour l'implantation des poteaux. La configuration a également été optimisée afin d'intégrer un terrain multisports additionnel.

Le coût du projet global s'élève à 72 212 € Hors Taxes (HT).

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

	€	%
Etat – DETR 2019 (Dotation d'équipement des territoires ruraux)	21 663,66 €	30%
Région Occitanie (compétente en matière de lycées)	21 663,66 €	30%
Département du Lot – FAST (Fonds de l'aide pour les solidarités territoriales)	14 442,44 €	20%
Part maître d'ouvrage (Grand Cahors)	14 442,44 €	20%
TOTAL	72 212,20 €	100%

J'ai l'honneur de proposer à notre assemblée :

- D'approuver la réfection du plateau sportif extérieur du complexe Pierre-Ilbert ;
- D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à solliciter auprès des partenaires les subventions envisagées ;
- D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de cette délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.

Le Président,

 Jean-Marc VASSEUR-FAURE
